



Subvention du Fonds Mondial : le Cameroun sur la sellette

Contexte

En juin 2024, une lettre officielle du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au Ministère de la Santé publique (MSP) du Cameroun a révélé des dépenses potentiellement non conformes s'élevant à près de 1,4 million de dollars. Ce document met en lumière des pratiques de gestion et de stockage des produits de santé problématiques, suscitant des interrogations sur l'efficacité et la transparence de l'administration des fonds.

Évaluation et résultats préliminaires

Le Fonds mondial joue un rôle crucial dans la lutte contre les trois grandes pandémies que sont le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA. Depuis sa création en 2002, cette organisation a mobilisé plus de 50 milliards de dollars pour financer des programmes de santé dans plus de 100 pays. Au Cameroun, ces financements sont vitaux pour combattre des maladies qui restent parmi les principales causes de mortalité.

L'évaluation ponctuelle menée depuis mai 2023 par l'Agent local du Fonds au Cameroun a mis en évidence des dysfonctionnements significatifs. Les inspections ont été réalisées à la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) et dans cinq des dix Fonds régionaux pour la promotion de la Santé (FRPS). Les produits de santé évalués comprenaient des médicaments essentiels pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Les résultats de la première phase de cette évaluation sont préoccupants. Des dépenses potentiellement non conformes de USD 1 395 648,69 ont été identifiées, incluant :

- 1 095 055,86 USD pour des produits de santé utilisés dans la lutte contre le paludisme.
- 300 592,83 USD en coûts de gestion de l’approvisionnement et du stockage liés à ces produits.

Cette découverte soulève des questions sur la capacité du MSP à gérer efficacement les fonds et les produits de santé.

Détails des anomalies détectées

Les annexes de la lettre du Fonds mondial, notamment l’annexe 2, fournissent des détails précis sur les anomalies détectées (Figure 1). Parmi les produits de santé concernés, des quantités importantes d’Artesunate 60 mg, de combinaisons Artesunate + Amodiaquine, et de tests de diagnostic rapide pour le paludisme ont été identifiées comme potentiellement mal gérées. De plus, des incohérences ont été relevées dans les coûts liés à d’autres médicaments antipaludiques et des consommables médicaux tels que les seringues et les gants médicaux.

Figure 1 : Détails des dépenses potentiellement non-conformes

Annexe 2 : CMR-M-MOH Lettre de notification ACT: Détail des dépenses potentiellement non conformes

	Pack size	Unit cost	NGO CRC			NGO Christian			Mrs Makong Mbanga G			TOTAL	
			Qty	cost EXW	Comments	Qty	cost EXW	Comments	Qty	Cost EXW	Comments	Qty total	Cost EXW
Artesunate 60 mg (b)	1 vial	\$ 1,35	270,000	\$ 364,500,00		170,000	\$ 230,150,00		3,520	\$ 4,807,00		444,228	\$ 599,507,00
Artesunate + Amodiaquine 100/270 mg	5/25	\$ 81,29	24	\$ 279,06			\$ -			\$ -		24	\$ 279,06
Artesunate + Amodiaquine 50/135 mg	5/25	\$ 6,77	800	\$ 5,416,00			\$ -			\$ -		800	\$ 5,416,00
Artesunate + Amodiaquine 25/67.5 mg	5/25	\$ 4,86	470	\$ 2,284,20			\$ -			\$ -		470	\$ 2,284,20
Malaria Ag PF/Pan	5/25	\$ 36,25	12,400	\$ 450,500,00		4,840	\$ 76,650,00			\$ -		17,240	\$ 527,150,00
Sulfadoxine + Pyrimethamine 500/25 mg	5/50	\$ 2,97	31,500	\$ 93,555,00		1,700	\$ 5,073,00			\$ -		33,200	\$ 98,628,00
Artemether + Lumefantrine 20/120 (b4)	5/50	\$ 7,75	1,400	\$ 10,850,00			\$ -			\$ -		1,400	\$ 10,850,00
Artemether + Lumefantrine 20/120 (b4)	5/50	\$ 13,55	1,320	\$ 17,886,00		600	\$ 8,130,00			\$ -		1,920	\$ 26,016,00
Artemether + Lumefantrine 20/120 (b4)	5/50	\$ 15,00	54	\$ 810,00		300	\$ 4,500,00			\$ -		354	\$ 5,310,00
Artemether + Lumefantrine 20/120 (b4)	5/50	\$ 38,00	700	\$ 26,600,00		300	\$ 11,400,00			\$ -		1,000	\$ 38,000,00
Single use medical latex examination	50x 100	\$ 5,00	2,425	\$ 12,125,00		2,000	\$ 10,000,00			\$ -		4,425	\$ 22,125,00
Syringes	50x0	\$ 5,52	5,000	\$ 27,600,00		2,000	\$ 11,040,00			\$ -		7,000	\$ 38,640,00
Total EXW				\$ 738,444,66			\$ 351,713,40						\$ 1,095,055,86
PSM cost	27,45%			\$ 202,703,06			\$ 96,545,55						\$ 300,907,61
TOTAL				\$ 941,147,72			\$ 448,258,73						\$ 1,395,648,69

Source : Fonds mondial

L’identification de ces dépenses non conformes révèle des défis structurels dans la gestion des fonds de santé au Cameroun. Plusieurs facteurs contribuent à ces dysfonctionnements :

1. Problèmes de traçabilité et de stockage : Les évaluations ont révélé des lacunes dans la traçabilité des produits de santé et des pratiques de stockage inadéquates, augmentant les risques de détérioration et de perte de médicaments.

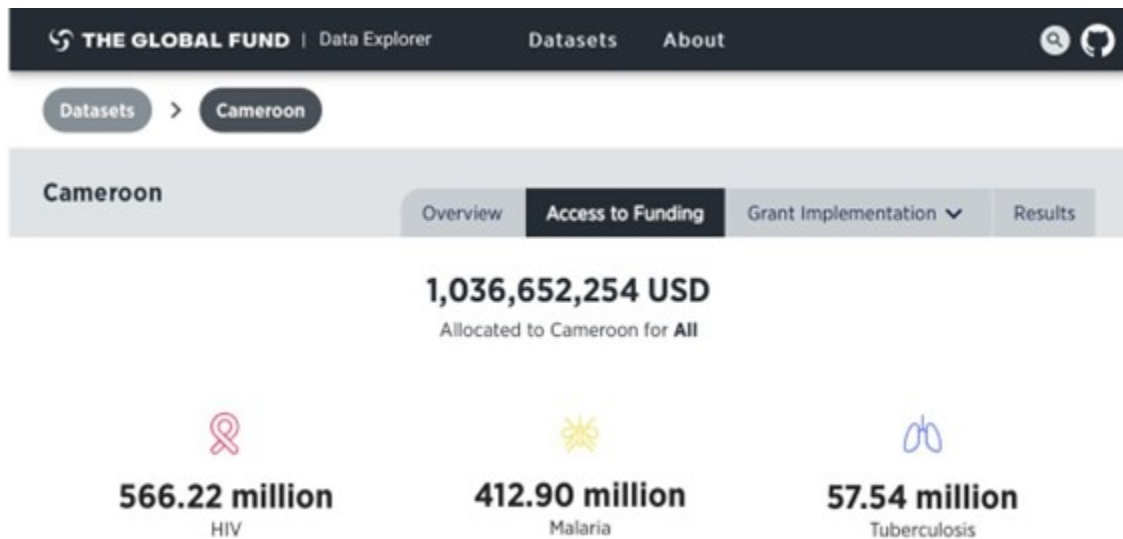
2. Manque de capacités de gestion : Le rapport souligne un manque de compétences en gestion d'approvisionnement et en contrôle des stocks au sein du MSP et des FRPS, entraînant des inefficacités et des erreurs de gestion.
3. Transparence et redevabilité : L'absence de mécanismes robustes de transparence et de redevabilité complique la détection et la correction des anomalies, augmentant le risque de mauvaise gestion des fonds.

Implications

Les implications financières de ces dépenses non conformes sont considérables. Si le MSP ne parvient pas à justifier ces dépenses ou à rembourser les montants concernés avant le 11 août 2024, les fonds seront classés comme non conformes, et une lettre de recouvrement sera émise. Cette situation pourrait non seulement affecter la disponibilité des produits de santé essentiels mais aussi compromettre la crédibilité du Cameroun auprès des partenaires internationaux.

Il est important de rappeler que, selon le rapport le plus récent (2023) sur les résultats (Figure 2), le Fonds mondial a considérablement investi au Cameroun entre 2002 et 2022. Voici les chiffres clés tirés de l'explorateur des données du Fonds mondial :

Figure 2 : Montant des investissements du Fonds mondial au Cameroun



Source : [Explorateur des données du Fonds mondial](#)

Ces chiffres témoignent de l'engagement soutenu du Fonds mondial en faveur de la santé publique au Cameroun.

L'organisation basée à Genève a précisé aux autorisées camerounaises que les fonds utilisés pour le remboursement ne peuvent provenir des financements décaissés par lui-même dans le cadre d'un accord de subvention passé, présent ou futur entre le Fonds mondial et l'État du Cameroun. Cette condition vise à éviter que les remboursements ne soient effectués à partir de fonds qui devraient être utilisés pour les programmes de santé.

Réactions et perspectives

La révélation de ces dépenses non conformes soulève des questions sur la transparence et l'efficacité de la gestion des fonds de santé au Cameroun. Le rapport pointe du doigt des problèmes systémiques dans la gestion des produits de santé, notamment en matière de stockage et de traçabilité. Le MSP et les responsables des programmes de santé concernés devront non seulement fournir des justifications détaillées, mais également mettre en œuvre des mesures correctives pour éviter la répétition de telles anomalies.

Dans un communiqué radio-presse rendu public le 13 juin 2024, le Ministre de la Santé publique, Malachie Manaouda, a tenu à rassurer l'opinion publique concernant les irrégularités financières récemment découvertes dans la gestion des fonds destinés à la lutte contre le paludisme. Face à la gravité de la situation, il a annoncé des mesures urgentes et déterminantes pour rétablir la confiance et garantir la transparence.

« La sensibilité de cette situation commandant des mesures urgentes, le Ministère de la Santé Publique a engagé un audit exhaustif de tout le processus d'acquisition et de distribution desdits équipements, afin d'établir la matérialité des faits et de dégager les diverses responsabilités susceptibles d'être engagées, tant au plan disciplinaire que judiciaire, » a déclaré le ministre.

Il a souligné que cet audit permettra de faire toute la lumière sur les dysfonctionnements et de prendre les actions nécessaires pour éviter que de tels incidents ne se reproduisent. « En temps opportun, des mesures conservatoires ont été prises en vue du rétablissement éventuel du matériel conforme, notamment par la mise en demeure des parties concernées, » a-t-il ajouté.

Le ministre Manaouda a également mentionné que des sanctions appropriées seront appliquées aux responsables identifiés lors de l'audit. « Nous ne tolérerons aucun manquement aux normes de gestion des fonds publics. Les responsables des irrégularités devront répondre de leurs actes devant les instances disciplinaires et judiciaires compétentes, » a-t-il affirmé.

En parallèle, le ministère s'engage à renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi des fonds destinés

à la santé publique pour prévenir toute forme de détournement ou de mauvaise gestion à l'avenir. « La transparence et l'intégrité sont au cœur de notre action pour garantir que chaque franc dédié à la santé de nos concitoyens soit utilisé à bon escient, » a conclu le ministre.

La question qu'on peut se poser est celle de savoir ce que valent ces déclarations du Ministre de la Santé publique, lorsqu'on considère le passif de son ministère en matière de gestion. En effet, ce dernier a souvent été épinglé ou mis sous la sellette pour des problèmes (appétence élevée du risque), voire des fautes de gestion, comme en témoignent les différents [rapports](#) des fonds spéciaux de la Covid-19 de la Chambre des Comptes du Cameroun ou encore le rapport d'audit de 2021 (Figure 3) du Bureau de l'Inspecteur Général du Fonds mondial.

Figure 3 : Appétence au risque- Audit de la subvention du Fonds mondial au Cameroun

Domaines visés par l'audit	Catégorie de risque	Niveau global de risque évalué par le Secrétariat	Risque résiduel de risque, sur la base des résultats de l'audit	Problèmes majeurs identifiés par l'audit
1. Modalités de la chaîne d'approvisionnement	Chaîne d'approvisionnement dans le pays	Élevé	Élevé	Constatations 4.2 et 4.4
2. Gestion des programmes et qualité des services	Gouvernance des programmes et supervision des subventions	Élevé	Élevé	Constatation 4.1
	Qualité des programmes	Élevé	Élevé	Constatations 4.3 et 4.4

Source : [Rapport du Bureau de l'Inspecteur général du Fonds mondial](#)

Ces rapports ont mis en lumière des risques ou des irrégularités significatives dans la gestion des fonds alloués pour des programmes de santé publique. Par exemple, la Chambre des Comptes a relevé des anomalies dans l'utilisation des fonds spéciaux destinés à la lutte contre la Covid-19, évoquant des dépenses injustifiées, des achats douteux et un manque flagrant de transparence dans la gestion des ressources. De plus, le rapport d'audit de 2021 du Bureau de l'Inspecteur Général du Fonds mondial a révélé des faiblesses structurelles et des pratiques inappropriées qui ont conduit à des pertes financières considérables et à un impact négatif sur les programmes de santé.

Conclusion

La gestion des fonds de santé au Cameroun, telle que révélée par le rapport du Fonds mondial, met en lumière des défis systémiques nécessitant des réformes structurelles et des actions correctives urgentes. Le succès des programmes de santé repose en grande partie sur la bonne gouvernance et l'intégrité des systèmes de gestion. Les autorités camerounaises doivent non seulement répondre aux attentes du Fonds mondial susmentionnées mais aussi, par la même occasion, démontrer leur capacité à éviter de futures irrégularités.

[Read More](#)
